



Pas de bail peut on me mettre dehors pendant la treve hivernal

Par **nathalie**, le **18/09/2009** à **19:42**

Bonjour, je n'ai pas de bail, j'occupe mon logement depuis 4 ans. ma propriétaire étant très malade ses jours sont comptés. les enfants vont vendre la maison; peuvent ils nous mettre dehors pendant la trêve hivernale. j'ai 3 enfants à charge. je vous remercie de me répondre car je ne sais pas quoi faire. cordialement nathalie

Par **Marion2**, le **18/09/2009** à **19:59**

Bonsoir, Je vous conseille vivement de voir au plus tôt une Assistante Sociale. Elle pourra vous aider à trouver un logement social. Bon courage.